

## **Dr Krzysztof Persak**

Institut de la Mémoire Nationale  
Institut des Études Politiques de l'Académie Polonaise des Sciences

# Le rôle des archives dans la consolidation de la démocratie et le règlement du passé (thèses)

---

- I. Une bonne connaissance de la période de la dictature est un des fondements de la construction d'une société démocratique.
  - la nécessité d'étudier et d'expliquer les mécanismes politiques de fonctionnement d'une dictature ( le système politique, les mécanismes de prise de décision, le système de propagande et son impact sur la société ) - cette connaissance donne des bases pour la définition de l'étendue de la responsabilité politique des personnes dans l'ancien régime.
  - la démocratie apporte aussi des désenchantements - c'est la raison pour laquelle une image vraie des temps de la dictature, la connaissance des faits sur la vie de la société sous la dictature ( et la popularisation de ces connaissances ) constitue un antidote contre la nostalgie du bon vieux temps et un facteur facilitant le refus de légitimation de l'ancien régime.
  - l'établissement des faits sur les crimes de la dictature et le fonctionnement de l'appareil de répression est une condition indispensable du règlement juridique et pénal du passé.
- II. Les Archives en tant que sources importantes pour l'établissement des faits du passé - pourquoi il est si important d'ouvrir les archives de la dictature et d'instaurer un contrôle démocratique de ces archives.
  - accès aux archives pour les historiens, politologues, sociologues etc. ( chercheurs ).
  - accès aux archives pour les journalistes ( opinion publique ).
  - accès pour les citoyens intéressés par les documents qui les concernent personnellement ( société ).
- III. En Pologne, après 1989, l'ouverture de deux archives (ce qui n'a eu lieu simultanément) a été fondamentale pour l'établissement des faits sur le fonctionnement de la dictature communiste.
  1. Le premier recueil de documents, les archives du parti communiste (PZPR - Parti Ouvrier Polonais Unifié), monopoliste au pouvoir en Pologne, après la II guerre mondiale (1944-1989).
    - A la chute de la dictature communiste et la dissolution du parti PZPR en 1990, les archives ont très rapidement été reprises par les Archives Nationales ( on a pas permis leur reprise par le parti post-communiste, constitué à la place de PZPR ) et ont toute de suite été mis à disposition des historiens et des journalistes.

- Je présente l'impact de l'ouverture des archives du parti communiste sur le développement de l'historiographie de l'histoire récente après 1989 r. dans l'article intitulé "Mutations et usage public de l'historiographie polonaise de la seconde moitié du XX siècle"<sup>1</sup>. Il est toutefois utile de signaler ici deux phénomènes importants qui ont pu être décrits grâce à l'ouverture des archives PZPR:
    - le système de prise de décision dans les conditions de dictature communiste, et l'influence de la direction du parti PZPR sur la vie politique et sociale du pays;
    - les mécanismes de dépendance politique de la Pologne de l'URSS ( la domination soviétique était une spécificité de la dictature communiste en Pologne ).
  - L'appareil du parti PZPR fonctionnait en parallèle de l'administration de l'état et constituait un centre réel de décisions politiques. C'est la raison pour laquelle les archives du parti PZPR ont été une source de recherche importante pour tous les aspects de l'histoire récente de la Pologne.
  - Pendant toute la décennie des années 90, les archives du parti PZPR ont été la principale source pour l'établissement des faits sur le système de dictature communiste en Pologne.
2. Dans les années 90, l'accès à une deuxième partie importante des archives du temps de la dictature communiste manquait - c'est à dire à ceux de la police politique (Służba Bezpieczeństwa - Service de Sécurité).
- Dans les années 90 les archives de la SB ont été repris par les nouveaux services spéciaux et n'étaient pratiquement pas accessibles aux chercheurs; des cas d'utilisation des informations en provenance des ces archives dans la lutte politique ont eu lieu dans le but de compromettre certaines personnes ( portant surtout sur leur collaboration supposée avec le Service de Sécurité communiste ), sans possibilité de vérification par l'opinion publique.
  - En 2000, suite à une loi du parlement, une nouvelle institution a été créée - l'Institut de Mémoire Nationale - qui avait pour objectif de récupérer les archives des services de sécurité communistes et les rendre disponibles pour un large publique.
  - l'Institut de Mémoire Nationale a également d'autres missions à part la gestion des archives : 1) les recherches scientifiques sur l'histoire récente de la Pologne et la propagation de ce savoir; 2) la poursuite des crimes du temps de la II guerre mondiale et de la dictature communiste (1939-1990); 3) la lustration des personnes aspirant à des fonctions publiques quant à leur liens éventuels avec les services de sécurité communistes.
  - Des institutions semblables à l'Institut de Mémoire Nationale ont été créées à la fin du XX et au début du XXI s. dans d'autres états post-communistes de l'Europe de l'Est ( La Commission Gauck créée en Allemagne en 1990 en a été le précurseur ).
  - Le Réseau Européen des Institutions de Gestion des Archives des Services Secrets, créé en 2008 - est une plateforme de coopération et d'échange entre des institutions homologues d'Allemagne, de Pologne, de Tchéquie, de Slovaquie, de Hongrie, de Roumanie et de Bulgarie.

---

1 L'article se trouve en annexe du présent recueil

- IV. La mise à disposition des archives de la police politique du temps de la dictature – recommandations idéales basées sur l’expérience de la Pologne et des autres pays de l’Europe de l’Est.
1. L’ouverture des archives de l’appareil de sécurité du temps de la dictature devrait se faire le plus rapidement possible.
  2. Une reprise totale des archives des organes de sécurité du temps de la dictature et des services secrets ( aucun document ne doit être laissé à la disposition unique des services secrets ).
  3. L’institution reprenant les archives de la police politique devrait avoir la garantie d’une indépendance totale des autorités politiques ( gouvernement ) et des services spéciaux.
  4. Les responsables de cette institution doivent être indépendants (apolitiques, impartiaux, sans étiquette) – et prêts à faire usage de cette indépendance.
  5. Il est utile de lever dans la mesure du possible les clauses de confidentialité des documents de organes de sécurité du temps de la dictature.
  6. Il est indispensable d’ouvrir au maximum les archives des organes de sécurité du temps de la dictature – tout en minimisant le champ de décision arbitraire concernant le droit d’accès à ces documents.

V. Le modèle polonais de la mise à disposition des documents du Service de Sécurité communiste

<b>Catégorie d'utilisateur</b>	<b>Type d'accès aux documents</b>
historiens et autres chercheurs	- accès illimité sans exceptions ni exclusions;
journalistes	- accès illimité sans exceptions ni exclusions;
victimes (les personnes ayant subi des répressions / suivies par le SB)	- accès aux documents les concernant, - droit de connaître les noms des délateurs, qui ont fait des rapports sur eux et des fonctionnaires de la SB qui ont été leurs répressionnaires, - droit d'ajouter des corrections, des commentaires et de compléter les documents ( sans modifications du contenu des originaux ), - droit de réserver l'accès aux documents qui les concernent pour les autres personnes;
anciens fonctionnaires et collaborateurs secrets des la SB	- accès au contenu des documents qui les concernent ( mise à disposition de copies pour assurer la sécurité des originaux ).

- Dans le débat public en Pologne des craintes ont été fréquemment exprimées quant à l’ouverture des archives de la SB qui pourrait entraîner la destruction de la paix sociale, exacerber les antagonismes au sein de la société, favoriser les sentiments de haine dans la vie sociale. Ce type de phénomène négatif n’a été observé ( ni en Pologne ni dans aucun des pays de l’Europe de l’Est ). En Pologne l’engouement pour l’accès à son dossier personnel dans les archives a été étrangement faible – à peine 100 mille personnes ont profité de cette possibilité, alors qu’en Allemagne – plus de 2 millions de personnes. Au début on a pu observer, surtout dans la presse, quelques tendances à créer une ambiance de chasse au scandale, mais au bout de quelques années de fonctionnement de la procédure de mise à disposition des dossiers de la police politique communiste, les questions du dévoilement du passé douteux d’une personne ne suscitent plus d’émotions dans la société.

- Les principes de la mise à disposition des documents des services de sécurité communistes en Pologne ont évolué dans les années 2000-2010, d'un modèle plus restrictif vers un modèle plus ouvert. Actuellement ils sont parmi les plus libéraux dans les pays de l'Europe de l'Est.

VI. Quelles sont les nouvelles connaissances découlant de l'ouverture des archives de la police politique communiste? Quelques exemples des nouvelles possibilités de recherche:

- des études sur le fonctionnement de la police politique en tant que telle ( architecture, personnel, modalités de fonctionnement, relations avec le parti communiste ) - importants du fait du rôle très important du Service de Sécurité ( SB ) en tant qu'outil d'autorité de la dictature; importants pour une bonne compréhension de la spécificité et du caractère hermétique des dossiers de la SB;
- la politique oppressive du régime à l'égard de différents groupes sociaux et politiques ( opposition; église catholique; minorités; agriculteurs, ouvriers );
- la résistance sociale et l'opposition politique envers la dictature communiste ( résistance armée dans les années 1945-1950; activité des groupes d'opposition démocratique; actes de résistance isolés, dispersés - faits inconnus, héros inconnus );
- histoire sociale - en particulier l'opinion publique, l'ambiance sociale, la mentalité;
- l'analyse de l'économie socialiste - en particulier de ses phénomènes pathologiques ( corruption, abus de pouvoir, marché noir, contrebande );
- infiltration des milieux de l'émigration politique ( y compris du Vatican ), activité des services de renseignement à l'étranger.

VII. Problèmes et dilemmes quant à l'exploitation des documents des archives de la police politique:

- le caractère hermétique des dossiers - langage spécifique, lexique, structure des notions;
- un point de vue spécifique des auteurs des documents - dans une perspective de police politique, dans sa mentalité, une image noircie de la réalité, suspicion, concentration sur les aspects négatifs;
- des informations incomplètes - « la police secrète ne sait que ce que lui rapportent ses agents », un horizon de réflexion borné;
- des dilemmes éthiques - informations collectées à l'insu et sans l'accord des personnes concernés ( question du respect de la vie privée; le chercheur doit mobiliser toute sa sensibilité éthique, son sens critique et celui de la responsabilité pour ne pas léser une nouvelle fois les victimes du régime );
- le problème de la révélation de l'identité des collaborateurs secrets de la police politique ( l'intérêt de ces révélations, le caractère potentiellement sensationnel, la tentation de porter un jugement de valeur ).

Ouverture des dossiers de la police politique du temps de la dictature donne des possibilités de recherche exceptionnelles:

1. on ne peut décrire un aspect de l'action de la dictature totalitaire dans toute sa complexité sans exploiter les archives de la police politique;
2. en même temps les dossiers de la police politique ne peuvent pas être une source unique pour le chercheur, il est nécessaire de les vérifier scrupuleusement et de les confronter à d'autres sources.